

licat, si nécessaire dans toutes les affaires asiatiques ; et l'on distinguera, parmi l'imbroglio des compétitions personnelles ou dynastiques, et le fatras des révolutions et des luttes intestines, l'intérêt véritable de ce pays, qui ne peut plus devoir qu'à nous, désormais, sa tranquillité et sa grandeur.

#### § 1. — Relations entre l'Annam et la Chine.

On ne s'étonnera pas que l'exposé des relations de l'Annam avec la Chine tienne ici la place principale. L'immensité presque indéfinie du sol, l'absence de voisins égaux, la diffusion d'une race prolifique et généreuse, le terrible éclat des souverains conquérants, tout s'accorde à donner et à conserver à la Chine une hégémonie sans conteste qui dépasse ses frontières, et à laquelle nul peuple jaune ne cherche à se soustraire ; telle est la réputation de faste et d'omnipotence du Céleste-Empire, que l'Asie entière s'enorgueillit d'être son client, et que ceux-là même, parmi les souverains, qui eussent pu s'affranchir de tout lien de vassalité, reconnaissent néanmoins au Fils du Ciel, par une déférence coutumière, un droit vague de suzeraineté. Dans la plupart des cas, aucun avantage politique ne découle de ce droit, qui ne trouve son exercice que dans des ambassades réciproques, des échanges de cadeaux symboliques, et de solennelles investitures. Mais il faut se rappeler que l'Orient est formaliste et soucieux des préséances, et qu'il tient à l'ordre de son ensemble et à l'inaccessibilité de ses hiérarchies bien plus qu'à un avantage direct et tangible. L'Empereur de Péking faisait la